



# Redéploiement des services de santé sur le territoire du CSSS de Charlevoix

## Un suivi sur le dossier

En conférence de presse le 17 janvier 2011, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a fait part de sa décision quant à l'avenir des services de santé et des services sociaux dans Charlevoix. Cette décision repose sur trois grands chantiers :

- La **construction d'un nouvel hôpital à Baie-Saint-Paul**;
- La poursuite des **travaux de rehaussement sismique à l'Hôpital de La Malbaie**;
- Une demande du ministre au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix et à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale de lui soumettre un **projet pour un nouvel hôpital à La Malbaie**.

Dans un souci d'efficacité, l'établissement devra miser sur une complémentarité accrue dans l'organisation des soins de santé et des services sociaux qu'il offre à la population charlevoisienne.

## Le plan clinique : une première étape vers la complémentarité accrue des services

À la suite de l'annonce du ministre, la première étape est de concevoir un **plan clinique de l'organisation des soins et des services**.

### ► **Qu'est-ce que le plan clinique?**

Le plan clinique proposera une organisation efficace des soins de santé et des services sociaux, visant une complémentarité accrue des services cliniques dans les installations Est et Ouest du CSSS de Charlevoix. La description des services qui y sera faite tiendra compte du fait que le ministre a déjà établi que les deux hôpitaux seront pourvus chacun, entre autres, d'une urgence 24 heures par jour, 7 jours par semaine, d'un bloc opératoire comprenant deux salles d'opération et de lits d'hospitalisation de soins de courte durée. L'exercice se fera dans une perspective d'équité entre les deux pôles.

C'est à cette étape que seront définis les secteurs d'activités qui feront l'objet d'une complémentarité. À ce stade du projet, il ne s'agit donc pas de déterminer les modalités précises reliées aux activités cliniques, mais plutôt d'établir quelle activité sera à quel endroit, toujours dans un principe de complémentarité entre les deux hôpitaux. Les orientations stratégiques du CSSS de Charlevoix serviront de référence, entre autres, pour l'élaboration de ce plan clinique.

### ► **Qui élaborera le plan clinique?**

Le Comité directeur tripartite sur le suivi du rapport du dossier parasismique de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul a mis en place, le 26 janvier 2011, un comité de travail pour concevoir le plan clinique. Ce comité réunit :

- Des experts médicaux internes du CSSS de Charlevoix;
- Des experts cliniques internes du CSSS de Charlevoix;
- Des experts cliniques de l'Agence (deux);
- Des experts cliniques du ministère de la Santé et des Services sociaux (deux).

Le comité devra consulter le personnel du CSSS de Charlevoix dans la démarche.

### ► **À quel moment le plan clinique sera-t-il complété?**

Le plan clinique sera élaboré en février. Ce plan sera par la suite soumis au CSSS de Charlevoix et au Comité directeur tripartite. Puis, l'Agence devra émettre un avis. Le Ministère devra approuver le plan clinique.

### ► **Quel est l'étape suivante au dépôt du plan clinique?**

La conception d'un plan clinique est une étape préalable à la préparation d'un **dossier d'affaires**, requis dans le cadre de la planification d'un grand projet, conformément à la Politique-cadre sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure publique du Secrétariat du Conseil du trésor du gouvernement du Québec. Le dossier d'affaires présentera le mode de réalisation du projet, soit le programme fonctionnel et technique qui comprend notamment, les échéanciers et les coûts.

**Vous souhaitez obtenir tous les renseignements sur ce dossier?**

**[www.rrsss03.gouv.qc.ca](http://www.rrsss03.gouv.qc.ca)**

**La ligne INFO-PROJET, pour répondre aux questions de la clientèle**

Vous avez des questions sur le dossier parasismique et la situation des hôpitaux de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul?

**Composez le 418 435-5150, poste 2130**

Centre de santé et de services sociaux  
de Charlevoix

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de la Capitale-  
Nationale

Québec